Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 022-212202428-20260407-2026040706-DE

Plurien
Sables d'Or les Pins

MAIRIE DE PLURIEN – DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Conseil Municipal du 7 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept avril à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la Présidence de Monsieur BESREST Nicolas, Maire.

Date de convocation : 31 mars 2026
Date d'affichage : 31 mars 2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 19
Nombre de membres représentés : 0
Etaient présents : BESREST Nicolas, Maire,
STRUGAREK Jean-Luc, ETIENNE Brigitte, ROUXEL Jérôme, BOURRET Alexandra, adjoints ;
MAGDELAIN Emmanuel, CHANTEUX BELLEC Christine, POTTIER Chantal, TOUBLANC Jean-Philippe, BERTHELOT Jean, DUBOIS Karine, LEFORT Olivier, COURCOUX Magali, LAURENT-MONTOUX Carine, ANDOUARD Emmanuel, LE BOUEDEC Marine, BIDAUD Julien, COUILLEAUD Sylvain, MATHIOT Marina ; formant la majorité des membres en exercice.
Absents : Néant.
Monsieur ANDOUARD Emmanuel a été élu secrétaire.

DELIBERATION N°2026-04-07-06 : Création des commissions municipales et désignation des membres

Rapporteur : Nicolas BESREST
Monsieur le Maire expose que le Conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil (art. L 2121-22 du CGCT).

Le Maire est le Président de droit de toutes les commissions.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Décide de créer les commissions suivantes :
  - Urbanisme
  - Travaux – Voirie – Matériel
  - Scolaire – Jeunesse
  - Vie Associative – Animations
  - Finances
  - Personnel
  - Gestion des logements
  - Culture – Patrimoine – Tourisme
  - Marché
  - Vie économique
  - Communication (interne et externe)
  - Suivi DSP Camping

- Décide à l'unanimité de ne pas procéder à la désignation des membres par vote à bulletin secret (article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 022-212202428-20260407-2026040706-DE

➢ Désigne comme membres :

- Commission Urbanisme : Brigitte ETIENNE – Karine DUBOIS – Jérôme ROUXEL – Carine LAURENT-MONTOUX – Jean-Luc STRUGAREK – Emmanuel ANDOUARD
- Commission Travaux – Voirie – Matériel : Brigitte ETIENNE – Emmanuel ANDOUARD – Emmanuel MAGDELAIN – Jean-Philippe TOUBLANC – Marine LE BOUEDEC – Julien BIDAUD – Olivier LEFORT
- Commission Scolaire – Jeunesse : Jean-Luc STRUGAREK – Christine CHANTEUX-BELLEC – Alexandra BOURRET – Marine LE BOUEDEC – Marina MATHIOT
- Commission Vie Associative – Animations : Jérôme ROUXEL – Christine CHANTEUX-BELLEC – Magali COURCOUX – Marina MATHIOT – Jean-Philippe TOUBLANC – Sylvain COUILLEAUD – Olivier LEFORT – Chantal POTTIER
- Commission Finances : Jean-Luc STRUGAREK – Jean BERTHELOT – Emmanuel MAGDELAIN – Emmanuel ANDOUARD – Jean-Philippe TOUBLANC
- Commission Personnel : Brigitte ETIENNE – Alexandra BOURRET – Jean BERTHELOT – Carine LAURENT-MONTOUX – Magali COURCOUX – Christine CHANTEUX-BELLEC
- Commission Gestion des logements : Alexandra BOURRET – Jean BERTHELOT – Brigitte ETIENNE
- Commission Culture – Patrimoine – Tourisme : Jean-Luc STRUGAREK – Karine DUBOIS – Christine CHANTEUX-BELLEC – Marine LE BOUEDEC
- Commission Marché : Karine DUBOIS – Jérôme ROUXEL – Alexandra BOURRET – Sylvain COUILLEAUD
- Commission Vie économique : Jérôme ROUXEL – Julien BIDAUD – Carine LAURENT-MONTOUX
- Communication (interne et externe) : Jean-Luc STRUGAREK – Jérôme ROUXEL – Marina MATHIOT
- Commission Suivi DSP Camping : Brigitte ETIENNE – Jean BERTHELOT – Olivier LEFORT

Vote du conseil municipal :
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Nicolas **BESREST**

MAIRIE DE PLURIEN
Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,
Emmanuel **ANDOUARD**

Certifié exécutoire par transmission
en Préfecture le 8 avril 2026
Le Maire,
Nicolas BESREST

MAIRIE DE PLURIEN
Côtes d'Armor